

FORMATION INITIALE TACHYGRAPHES NUMÉRIQUES MULTIMARQUES - ACTIA / INTELIC / STONERIDGE / VDO

PUBLIC VISÉ ET OBJECTIFS

Vous venez d'embaucher un nouveau technicien? Il doit avoir au minimum participer au stage initial multimarque numérique réglementaire pour avoir le droit de pénétrer dans l'espace sécurisé et assister le technicien officiel. C'est un risque de suspension d'agrément.

- Chef d'entreprise ou d'atelier, technicien tachygraphe souhaitant une qualification numérique, futur RTS
- Connaître la réglementation spécifique aux tachys numériques, en vue d'obtenir un agrément
Informers les stagiaires de leurs responsabilités et de leurs obligations personnelles vis à vis de l'Etat.
Former le RTS et le technicien aux éléments réglementaires, techniques et sécuritaires, indispensables et obligatoires pour gérer et diriger une activité chronotachygraphe.
- Savoir vendre les outils de gestion et téléchargement de nouvelle génération

PRÉSENTATION DE LA FORMATION (2 JOURS)

EXIGENCES TECHNIQUES POUR LE CONTRÔLE DES TACHYGRAPHES NUMÉRIQUES

- Les principaux termes à connaître et à apprendre
- Explications détaillées du principe de fonctionnement d'un tachygraphe
- Explications sur les données enregistrées
- Fonctionnalités de la Carte Atelier

EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

- Etude des textes réglementaires indispensables
- Explication des rôles et fonctions des RTS et Techniciens
- Connaître les codes d'anomalies réglementaires à communiquer à la DIRECCTE

COMMUNIQUER ET COMPRENDRE LES INFORMATIONS DONNÉES PAR LE TACHYGRAPHE

- Comprendre les pictogrammes
- Savoir lire les différents types de tickets

DÉROULEMENT DES OPÉRATIONS D'INSPECTION

- Procédure de 1er étalonnage
- Procédure d'inspection périodique
- Utilisation des outils de programmation et de récupération des données chronotachygraphes
- Explication détaillée du support de cours sur plateforme E-learning

Accès pendant 1 an à la formation E-learning Techniciens

Nous avons mis en place un programme de formation continu qui aide toute l'année les techniciens à évoluer vers les nouvelles technologies.

VALIDATION DE LA FORMATION

Preuve de réalisation de la formation à présenter à l'organisme DIRECCTE :

- Diplôme de stage nominatif si le stage est suivi en intégralité
- Attestation de niveau RTS ou Technicien

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Service Formation - Valérie COUCHARD - E-mail : v.couchard@flip-elec.fr